

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 30 (1892)
Heft: 27

Artikel: Nouvelle bonne
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-193038>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 20.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

positivement annoncé pour l'an quarante, an de grâce et de châtiment.

Une pareille nouvelle devait causer une grande sensation, et l'imagination porta l'effroi des populations à son comble.

L'empereur et le maître de poste de Rouvray.

De tous les hommes qui poussèrent jusqu'au fanatisme leur admiration et leur vénération pour la personne de l'empereur, un des plus remarquables fut très certainement le maître de poste de Rouvray, en Bourgogne. C'était en quelque sorte du délire que son amour pour Napoléon. Cet homme eût sacrifié sa fortune, la vie de sa femme, celle de ses enfants, la sienne, au moindre désir de celui qu'il regardait comme le maître du monde. Je l'ai vu rire, pleurer, gémir, bondir, s'indigner, frissonner, se signer, s'agenouiller en parlant de l'Empereur.

Rien ne flattait plus le grand homme que cet attachement exalté et sans bornes dont tant de gens furent saisis pour lui. Il aimait qu'on lui signalât et qu'on lui fit connaître ceux auxquels sa gloire inspirait une passion si vive. Le maître de poste de Rouvray fut un de ceux qu'il affectionna le plus. Aussi M. Bizouard avait-il accès aux Tuilleries toutes les fois qu'il le voulait. Il ne manquait jamais, lorsqu'il venait à Paris, d'aller faire une visite à l'Empereur, et cela sans façon et avec moins de cérémonie que lorsqu'il était obligé d'aller rendre ses devoirs à M. le Directeur général des Postes.

Un jour, à peine descendu de voiture, sans autre vêtement que son costume de voyage, il osa se présenter au grand guichet du Pavillon de l'Horloge, interpellant tout le monde pour savoir si l'Empereur était au château comme on aurait demandé :

— M. Chose est-il chez lui?...

Les uns lui rirent au nez et les autres l'en-voyèrent promener : ce que voyant et entendant, M. Bizouard se mit dans un tel état de colère que l'officier de garde fut obligé de le faire conduire au poste.

— Ah! dit-il, messieurs les faquins, vous arrêtez Bizouard, vous manquez au maître de poste de Rouvray; vous allez voir tout à l'heure! Qu'on me donne de l'encre et du papier, je veux écrire à l'Empereur! Oui à l'Empereur: cela vous étonne, mon officier?... Il y aura du nouveau dans un instant.

Et M. Bizouard écrivit ce qui suit :

« Sire,

» Je suis ici au violon, ni plus ni moins qu'un perturbateur, moi, le maître de poste de Rouvray, votre meilleur ami et le plus fidèle de tous vos sujets; — ce que, du reste, vous savez bien. Je ne me soucie pas de croquer le marmot plus longtemps; et d'ailleurs, je serais bien aise de vous voir tout de suite. Dépêchez-vous, s'il vous plaît. »

» Le maître de poste de Rouvray,
» Bizouard »

L'Empereur reçut cette singulière épître, la lut, non sans sourire, et, comme pour réparer d'une manière éclatante l'injure faite à M. Bizouard, il le fit délivrer par l'un de ses chambellans.

Pourrait-on s'étonner, après cela, de la douleur, du désespoir de M. Bizouard, quand les déplorables événements de 1814 vinrent

lui enlever l'objet de son culte, son idole, son Dieu? Pas plus assurément que de la joie qu'il dut éprouver lorsque, le 17 mars 1815, au retour de l'*Île d'Elbe*, Napoléon, franchissant à pas de géant, au milieu des populations empressées, la distance de Fréjus à Paris, arriva, sans être attendu, à la poste de Rouvray.

Peindre l'étonnement, l'extase, les transports de M. Bizouard à la vue de l'Empereur, serait pour nous chose impossible. Rien ne pourrait exprimer tant de bonheur et de ravissement. Et combien sa satisfaction ne dut-elle pas redoubler, lorsque l'Empereur lui dit :

— Allons, Bizouard, mon vieux et fidèle ami, des chevaux vite; on m'attend à Paris.

Il en perdait la tête, le digne maître de poste. Néanmoins, en un clin d'œil, il eût fait la toilette obligée, et bientôt, le front radieux et le visage pourpre, il put s'approcher de l'Empereur, qui s'apprêtait à remonter en voiture. Une idée le préoccupait violemment, car contrairement à ses habitudes, il était sérieux et il ne jurait pas. C'est qu'en effet une pensée des plus étranges, une idée bizarre venait de surgir dans son esprit émerveillé.

L'instant du départ était venu ; les chevaux, comme s'ils eussent été fiers d'être attelés au char de la victoire, se montraient pleins d'orgueil et d'impatience.

Les deux fils de M. Bizouard sont à leur poste, attendant le dernier commandement de leur père. Celui-ci seul est en retard; tout le monde s'en étonne et chacun se dispose à l'interroger, quand, tout à coup, reprenant ses allures de tous les jours, il se met à rire et s'écrie :

— Ma foi tant pis; s'il se fâche, nous serons deux.

Et, s'adressant à l'Empereur, il lui dit :

— Qu'on est bête lorsqu'on veut avoir de l'esprit: voilà dix minutes que je rumine afin de savoir comment je m'y prendrai pour vous adresser une requête, et, foi de Bizouard, je n'en suis pas plus avancé.

— Qu'avez-vous donc à me dire?

— Oh! sire, je n'oseraï jamais; c'est par trop singulier.

— C'est égal, je veux le savoir: parlez!

— Vous le voulez? Eh bien! sire, voilà: j'ai déjà eu l'honneur de vous conduire cinq fois... et bon train, je m'en vante; celle-ci fera la sixième. Je ne vous ai jamais rien demandé, parce que, moi, je ne suis ni un intrigant ni un solliciteur, que je vous aime pour vous... et pas plus. Cependant, j'ai aujourd'hui une grande faveur à solliciter, une énorme grâce à vous demander. Vous allez vous moquer... peut-être vous fâcher; mais vous l'avez voulu. Voici: je serais le plus heureux des hommes si vous m'accordiez...

— Quoi?

— La permission de vous embrasser.

— Comment! mon pauvre Bizouard, ce n'est que cela?

— Pas autre chose, sire.

— Alors, mon cher, à votre aise.

M. Bizouard ne se le fit pas répéter. Il usa largement de la permission. Après quoi, plus fier que s'il eût obtenu les lauriers de la gloire ou la palme du génie, plus heureux que l'avare qui vient de déterrer un trésor, il enfourcha lestement son porteur et donna le signal du départ. Moins d'une heure après,

la voiture de l'empereur s'arrêtait à la poste d'Avallon. Jamais, sans doute, les chevaux du maître de poste de Rouvray n'avaient mieux secondé le zèle et l'empressement de leur maître; jamais aussi Napoléon n'avait fait autant de chemin en si peu de temps. C'est que M. Bizouard est un rude postillon lorsqu'il *mène* l'Empereur, et aujourd'hui, surtout, ses forces et son habileté semblent avoir doublé. C'est que l'aurore de Napoléon a la puissance d'éclairer et de vivifier tout ce qui l'environne.

Cependant M. Bizouard va prendre congé de l'Empereur, non sans verser d'abondantes larmes de reconnaissance et d'amour. Ses vœux et ses adieux sont empreints de la tristesse que ressent une mère au moment où elle se sépare d'un fils tendrement cheri, de cette tristesse que l'on éprouve lorsqu'on est sur le point de quitter l'objet d'une respectueuse et ardente affection. Pressentirait-il déjà, le maître de poste de Rouvray, le dernier acte du drame des Cent jours?... Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il part l'œil humide et le cœur opprimé. Les cris de *Vive l'Empereur!* qui se font entendre à ses côtés et que les échos d'alentours se plaignent à répéter, peuvent à peine ramener un sourire sur ses lèvres décolorées et serrées. C'est que peut-être l'hydre de Waterloo lui apparaît dans son affreuse et hideuse perspective. Waterloo!... le cauchemar de nos vieux soldats!... nom fatal et qui devait porter un coup mortel à la famille Bizouard...

En effet, moins de quatre mois après cette mémorable et désastreuse époque des Cent Jours, le maître de poste de Rouvray fut déstitué, arrêté, traîné de cachots en cachots jusqu'à Riom, où, devant la cour d'assises du Puy-de-Dôme, il eut à rendre compte de son attachement à la bonne comme à la mauvaise fortune de l'Empereur, et à se justifier d'une accusation emportant la peine de mort.

Tant de coups portés à la fois durent amener un affreux changement dans la position de Bizouard; sa santé, si robuste jusqu'alors, s'altéra sensiblement; de riche qu'il était, il devint bientôt pauvre, et, pour comble d'infortune, il eut la douleur de voir mourir sa femme qui n'eut pas la force de supporter d'aussi cruels revers.

La révolution de 1830 trouva M. Bizouard labourant... non ses champs, — à la Restauration il avait tout perdu, — mais les terres d'autrui.

Une grande injustice était à réparer; elle le fut; non pas sans que la haine, l'envie, le dépit, toutes les mauvaises et mesquines passions ne vinssent tendre des embûches et susciter des entraves à l'homme que l'Empereur avait honoré de sa bienveillance et de son amitié. Mais, grâce à l'intervention du duc d'Orléans, les réclamations de l'ancien maître de poste de Rouvray, soutenues devant le Conseil d'Etat et déposées au pied du trône, furent enfin entendues. M. Bizouard rentra dans la possession de son brevet de maître de poste.

Nouvelle bonne.

On connaît les tableaux de mœurs tracés par la plume spirituelle de Ch. Monselet, où la finesse d'observation s'allie à la plus mordante ironie. Un de ces

morceaux, intitulé : *Première bonne*, qui vient de nous tomber sous la main, nous a fait passer de gais instants ; aussi ne pouvons-nous résister à l'envie d'en détacher quelques lignes pour nos lecteurs.

Il s'agit de deux époux qui se concertent sur le choix d'une bonne. Ils cherchent depuis trois semaines ; mais voulant une bonne comme il n'en existe pas, comme il n'en existera jamais, c'est en vain qu'ils se sont renseignés de tous côtés.

Il leur a fallu forcément recourir aux bureaux de placement, et dès lors plus de cinquante bonnes ont défilé devant madame, qui, en désespoir de cause, a fini par prendre la première venue.

Voici l'allocution qu'elle lui adressa à son arrivée à la maison :

— Ma fille, la maison n'est pas dure, mais il y a de quoi s'occuper. Je m'en vais vous dire en quoi consistera votre travail ; écoutez-moi bien, afin que je n'aie plus besoin d'y revenir. D'abord j'entends que vous soyez levée tons les jours à six heures ; être matinale entretient la santé. Vous commencerez par faire la salle à manger, ensuite les chausures. Monsieur salit beaucoup. Vous battez ses habits sur le palier et vous nettoierez mes robes à la fenêtre. Nous déjeunerons à neuf heures, parce qu'il faut que monsieur soit à dix heures à son ministère ; nous nous contentons des restes du dîner et d'un plat, soit d'œufs, soit de légumes. Après le déjeuner, vous aurez à faire la chambre à coucher ; vous n'épousserez pas les étagères ; il y a des choses très susceptibles ; ce soin me regarde. Vous aurez une demi-heure pour vous habiller ; je n'aime pas la coquetterie, mais je veux que l'on soit toujours propre. Votre tablier devra vous durer deux jours. Une fois habillée, vous vous occuperez du dîner. Je descendrai tout à l'heure avec vous, afin de vous faire connaître les fournisseurs. Nous sommes assez regardants, monsieur et moi, pour la nourriture. Tous les jeudis, le pot-au-feu ; tous les dimanches, le gigot de mouton ou une volaille. Il est rare que nous ayons du monde à dîner plus de deux ou trois fois par mois. Nous avons du vin en cave et du charbon. On nous monte l'eau et le pain. Vous voyez qu'il ya bien des petites douceurs. Par exemple, vous savonnerez et vous repasserez une fois par semaine, vous frotterez tous les jours. Il faudra aussi que votre cuisine soit lavée chaque soir avant de vous coucher : ne remettez jamais la vaisselle au lendemain, c'est un très mauvais système. Quand vous aurez un moment de loisir dans la journée, vous aiguisez les couteaux, vous entretiendrez les boutons de porte, vous nettoierez les peignes. Je ne peux pas souffrir

qu'une bonne reste à rien faire, la bouche ouverte comme b, a, ba. Le soir vous raccommoderez le linge. Vous aurez un jour de sortie par mois. Je n'ai pas besoin de vous recommander la modestie au dehors ; si j'apprenais que vous ayez mis le pied dans un bal public je vous renverrais sur-le-champ. Je n'aime pas votre nom de Joséphine ; vous vous appellerez Marie. Toutes les bonnes s'appellent Marie. Evitez de vous lier avec les autres domestiques de la maison ; ne vous familiarisez pas avec le concierge, et n'entrez dans la loge que le moins possible. Ah ! j'oubliais : vous vous coucherez sans chandelle, de peur des incendies. C'est tout. — Je crois que vous vous plairez beaucoup ici, ma fille.

L'afférè Martin.

Dào teimps iò n'ira dézo la patta dè l'or, ne lâi fasai pas adé tant bio po lè Vaudois. S'on sé conteintavé dè laissi férè lo dimiâo, dè payi lè z'impoù sein renasquà, et qu'on n'âobiâi pas dè portâ dè bounan à monsu lo bailli, cein n'âl-lâvè pas onco tant mau ; mà faillâi pas bordenâ, ni âo cabaret, ni à catson, kâ sè trovâvè adé dâi dzapets po vo dénonci âo bailli, et hardi ! faillâi traci âo cliou. Lo brâvo majo Davet, dè son viveint, avâi bin coudi essiyi dè férè botsi cé commerce ; mà lo pourro coo n'a pas su lâi s'ein preindrè et, coumeint vo sédè, cein a mau fini por li.

Mâ quand lo grabudzo a coumeinci ein France, dâo teimps dè Thévenaz et dè Louis Dize-houit, on a assebin coumeinci à ronnâ pè châotrè, kâ clliâo galés dè pè Berna aviont tant d'apétit qu'on étai d'obedzi dè lâo bailli la metse dé pan et que ne no restâvè què lo pâi ; et quand viront qu'on cresenâvè, furont pì què la gratta po clliâo que menâvont lo mor.

L'est adon que sè passâ l'afférè Martin, que tot cein est imprimâ dein on lâivro que lâi a su la foretta : *Le Pays de Vaud de 1789 à 1791*, par Paul Maillefer, on professee dè pè Lozena.

Vaité don cein qu'ein est :

Lo seigneu dè Carodze, dein lo district d'Ouron, qu'avâi petétrè dâi felhiès à mariâ et que trovâvè que la dima dâo bliâ lâi rapportâve pas prâo po lâo férè on bio trossé, avâi z'u lo toupet dè mettrè la dima su lè truffès, que cein ne s'étai onco jamé vu ; assebin lè paysans dè Mézire et dè Carodze alliront reclliâmâ. Mâ lo seigneu amâvè tant lo ramequin et l'étai tant fou dè la papetta âo pore, que ne vollie pas oûrè parlâ dè ne pas dîmâ lè truffès, et lâo fe que porrâi petétrè lâo rabattrè su oquè d'autre ; mà coumeint n'avâi pas lizi dè distiutâ avoué leu, lâo dit d'allâ ein derè dou mots âo tsatellan Reymond, greffier dè la justice dè Mézire.

Lè paysans, quand l'ouïont cein, demandont ào menistrè, qu'étai monsu Martin, d'avâi la bontâ d'allâ tsi stu Reymond po tâtsi dè s'esquivâ dè la dima dâi truffès.

Monsu Martin, qu'étai on crâno zigue et on bon Vaudois, lâi va et trâovè lo gratta papâi Reymond ein tenâbia dè justice. Lâi fâ :

— Ditès vâi, monsu lo secretéro, que ditès-vo dâi truffès ?

L'autro, que ne savâi pas iô l'ein volâvè veni, lai repond :

— Eh bin, lè truffès, que le séyont boulâties, freçachè, ào bin dein la soupa, l'est on boun'affèrè.

— N'est pas cein que vo demando, fe Martin, mà quin n'espèce dè recorta est-te cein ; est-te dè la granna ào bin dâo jerdinadzo ?

Lo gratta papâi que coumeincè à compreindrè, lâi dit : « Ma fai, monsu lo menistrè, l'est bin molèsi dè vo repondrè tot lo drâi, kâ c'est oquè que déemandè à ètrè ruminâ on bocon. »

— Ao bin pas tant què cein, repond Martin ; dein ti lè pays dâo mondo, lè truffès ne sont pas dè la granna, mà bo et bin dâo jerdinadzo, coumeint lè tchoux, lè favioulès et lo tserfouliet, et ne dusson pas ètre dimâies. Qu'ein ditès vo, monsu Nicolâ ? se fe à l'asseesseu dè Mézire.

L'asseesseu fe signo què na.

— Eh bin, se fe Martin, clliâo dè Carodze et dè Mézire refusont la dima su lè truffès, et l'ont réson ; n'est pas coumeint vo, monsu Emery, se fe à l'asseesseu dâi Tiulâies, que vo z'ai conseinti à tot dein voutra coumouna, mà vo volliâi prâo vo z'ein repeintrè.

Ma fai Martin lâo z'a de lâo z'afférès sein quequelhi ; mà lo tsatellan a tot redipettâ ào seigneu, qu'a tot redipettâ pè Berna, et m'einlèvine se dou dzo après lè gendarmes ne sont pas vegnâi eimpougni lo menistrè po lo menâ à Berna.

Mâ quand on a cein su, on a coumeinci à ronna dein tot lo canton dè Vaud, que lè monsus dè Berna n'ont pas ousâ mettrè lo menistrè à l'ombro, et l'on reinvoyi à Mézire ; mà tot parâi cein a étâ on afférè que clliâo qu'etiont dâi z'epoâriâo ont coumeinci à cheintrè que la patta dè l'or pésâvè on bocon trâo, et petit z'a petit sè sont allurâ tant qu'âo momeint iò on a fé reinfatâ la bite dein sa tanna et iò on a pu sè redzoï à la fita dâo qua-toozi.

Cocotte et Lady.

Une des grandes maisons de commerce de la Suisse française possédait un charmant attelage : deux chevaux gris pommelé, qui se ressemblaient comme des jumeaux dans l'allure, la taille et la couleur. Tout le monde les regardait passer et admirait le trot gracieux de ces deux